



École Pierre-de-Saint-Ours
2537, rue Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0
450 746-3512
secretariat.pierredesaintours@cssstgouv.qc.ca

Ensemble,
engagés pour — TA
réussite

JOURNAL PETIT PIERRE

Mars/Avril 2025

Numéro 5

PROJET VIRÉO

Les élèves procèderont à la semence de graines de fleurs. Comme avec les années précédentes, un seul plan sera remis par fratrie.

SURVEILLANCE EXTÉRIEURE MATIN

Comme plusieurs enfants arrivent avant 7h47, nous voulons vous rappeler que les élèves doivent arriver entre 7h47 et 7h57, car nous n'assurons pas de surveillance avant cette période.

Merci de votre collaboration !

STATIONNEMENT ÉCOLE

Nous souhaitons vous rappeler que le stationnement à côté de l'école est strictement réservé aux employés. Le stationnement devant l'école, y compris l'avenue du Collège, est interdit.

DÉPART DE STÉPHANIE

Nous souhaitons vous informer que Stéphanie Valois, technicienne au service de garde, partira en congé maternité le 18 avril prochain. Nous lui souhaitons tout le bonheur dans cette belle aventure. Nous sommes heureux d'accueillir Sandryne Deschênes qui assurera son remplacement jusqu'à son retour.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de la séance du 8 avril dernier, les membres du conseil d'établissement ont décidé de rappeler aux parents l'importance de favoriser la collaboration et la bonne communication avec l'école.

Dans la semaine du 22 avril, vous recevrez, tous les jours vers 10h, un message important traitant des valeurs suivantes : Respect, Civisme, Collaboration et la Communication positive.

LE RESPECT, LE DEVOIR DE TOUS !

Les membres du CÉ.

VALEUR DU MOIS

La valeur pour les mois de mars, avril et mai sera :

L'engagement

« L'engagement, c'est lorsque l'élève décide de prendre part à son apprentissage. La quantité d'efforts déployés et la qualité de ces efforts seront le reflet de sa motivation. L'engagement se présente sous trois dimensions : l'engagement social, l'engagement scolaire et l'engagement intellectuel. »

Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy

Québec

Épreuves obligatoires du MÉQ pour les élèves de la 2^e année du 2^e cycle (4^e année)

Aux parents des élèves de 4^e année

Dans le cadre des modifications apportées au régime pédagogique, des **épreuves ministérielles obligatoires** seront administrées à tous les élèves de 4^e année en français lecture et écriture.

Ces épreuves compteront pour 20 % dans le calcul du résultat final de la compétence. Un élève absent à une épreuve obligatoire sans motif valable recevra la note de 0. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont :

- une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale;
- le décès d'un proche parent;
- la convocation d'un tribunal;
- la participation à un événement d'envergure, préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.

Inutile de vous rappeler l'importance de la présence de votre enfant lors de ces épreuves obligatoires qui seront administrées aux dates suivantes :

- ∴ Épreuve de français lecture : **4 et 5 juin 2025**
- ∴ Épreuve de français écriture : **9, 10 et 11 juin 2025**

Il est à noter que ces dates sont prescrites et que seul le ministre de l'Éducation peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

Je vous invite à communiquer avec la direction de votre école pour toute absence ou informations supplémentaires.

Je vous prie d'accepter mes salutations les meilleures.

Martine Rondeau

Martine Rondeau
Directrice des services éducatifs
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy



Guides à l'intention des parents sur les épreuves ministérielles du primaire et du secondaire

4^e année : Français

Épreuves obligatoires du MÉQ pour les élèves de la 2^e année du 3^e cycle (6^e année)

Aux parents des élèves de 6^e année

Dans le cadre des modifications apportées au régime pédagogique, des **épreuves ministérielles obligatoires** seront administrées à tous les élèves de 6^e année en mathématique et en français.

Ces épreuves compteront pour 20 % dans le calcul du résultat final de la compétence. Un élève absent à une épreuve obligatoire sans motif valable recevra la note 0. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont :

- une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale;
- le décès d'un proche parent;
- la convocation d'un tribunal;
- la participation à un événement d'envergure, préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.

Inutile de vous rappeler l'importance de la présence de votre enfant lors de ces épreuves obligatoires qui seront administrées aux dates suivantes :

- ∴ Épreuve de français lecture : **2 et 3 juin 2025**
- ∴ Épreuve de français écriture : **4 et 5 juin 2025**
- ∴ Épreuve de mathématique : **10, 11 et 12 juin 2025**

Il est à noter que ces dates sont prescrites et que seul le ministre de l'Éducation peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

Je vous invite à communiquer avec la direction de votre école pour toute absence ou informations supplémentaires.

Je vous prie d'accepter mes salutations les meilleures.

Martine Rondeau

Martine Rondeau
Directrice des services éducatifs
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy



Guides à l'intention des parents sur les épreuves ministérielles du primaire et du secondaire

6^e année : Français

6^e année : Math

ACTIVITÉS DE MARS

Pièce de théâtre Azimut : Bambi

Le mercredi 12 mars 2025 - AM

Pour les classes de Mme Véronic et de Mme Laurie.

Pièce de théâtre Azimut : Perruche

Le mardi 25 mars 2025 - AM

Pour les classes de Mme Gregoire, Mme Marie-Claude et Mme Caroline.

Activité cabane à sucre

Le mardi 25 mars – toute la journée

Danse

Dégustation

Collation sucrée – tire sur la neige (offerte par la ferme St-Ours)

Au nom de toute l'équipe-école, nous tenons à remercier Monsieur Francis Bertrand pour l'animation, La ferme St-Ours pour leur généreux don, et nos parents bénévoles qui ont contribué à rendre cette journée magique.

JEUX GONFLABLES SDG

Le vendredi 21 mars, lors de la journée pédagogique, les élèves étant inscrits au service de garde ont pu s'amuser avec des jeux gonflables.

